



Fichage banque de france abusif

Par **laetitia07**, le **03/11/2010 à 14:12**

Bonjour, rn rn rn voici mon soucis rn rn rn en 2001 soucription d'un dossier credit ,mon mari a également soucrit un dossier credit en 2000 même societer n rn rn en 2004 impossible de payer les creances ,dossier bdf valide en decembre 2005 pour un moratoire de 2 ans, suite a ca nous refaisont un depot en 2008 ,valide en 2009 pour un an de moratoire rn rn rn le dossier c'est fini en septembre 2010 rn rn rn aujourd'hui je me presente a la bdf surprise je suis fiche par cette societe de credit depuis 2009 pour ce credit de 2001 et mon mari est fiché depuis 2004 rn rn rn ma question est il y a t'il un fichage abusif de leur part ? rn rn rn Merci a vous

Par **fabienne034**, le **03/11/2010 à 15:30**

dès que vous êtes inscrit en commission en banque de France vous êtes inscrit pour cinq ans mais un seul des deux doit être inscrit rn rn rn pour écrire à la société de crédit pour vous désinscrire: rn rn rn <http://www.fbfs.net/banque.htm>

Par **laetitia07**, le **03/11/2010 à 16:18**

donc si j'ai bien compris rn rn rn fiche par la bdf en 2005 j'usqu'an 2007 fin de mon moratoire rn rn rn inscrite en bdf en 2009 dossier bdf moratoire jusqu'en 2010 rn rn rn cela veut dire que effectivement il y aurait fichage abusif ? rn rn rn tout en sachant que pour ces credits rn rn rn moi meme fiche en 2001 et mon mari fiche en 2004